

Tribune socialiste

N° 360 / 15 FÉVRIER 1968 / PRIX 0,70 F

Université

L'inadmissible Sélection

Monique Bonnet

Les conditions désastreuses de la rentrée universitaire 1967 vont servir de base à des décisions gouvernementales dangereuses qu'il faudrait éviter à tout prix.

C'est à la Faculté des Sciences de Paris que le problème est le plus grave. En effet, le doyen Zamansky a fait approuver en novembre dernier, par l'Assemblée des professeurs de la Faculté des Sciences de Paris, une résolution qui, en tenant compte du nombre maximum de 6 900 étudiants qu'il est possible de recevoir dans des conditions satisfaisantes au 1^{er} cycle des études scientifiques, demande au ministre de l'Education nationale de prendre les mesures nécessaires pour inscrire ailleurs qu'à la Faculté des Sciences de Paris, les étudiants qu'elle ne pourra pas accueillir.

Cette décision aurait pu intervenir dès la rentrée 1967 mais le ministre a renoncé à prendre des mesures impopulaires, que les familles d'étudiants auraient mal acceptées.

Le ministre ayant bénéficié d'un sursis d'une année, qui sera payé très cher par les étudiants, va probablement chercher une solution pour la rentrée 1968.

Ce pourrait être la mise en chantier rapide de constructions préfabriquées ou industrialisées dans la périphérie de Paris pour accueillir les nouveaux bacheliers dans les différentes sections de l^{er} cycle.

Au sujet des constructions nécessaires, le Ministère dira sans doute que les terrains manquent. Il faut savoir qu'une Faculté des Sciences devait ouvrir à la rentrée 1968 à Villetaneuse, dans la banlieue nord. Mais les terrains choisis exigeaient l'expropriation de nombreux propriétaires de petits pavillons, et les formalités sont si longues qu'il n'est plus question de cette ouverture. Il est prévu aussi dans le plan d'aménagement de la région parisienne, une installation universitaire dans la banlieue est, à Bry-sur-Marne-Noisy-le-Grand. Là, les terrains sont encore à l'état rural, mais il s'agit sans doute d'un projet pour l'an 2000

Si ces hypothèses de constructions sont envisagées, elles seront probablement repoussées au profit d'une solution beaucoup plus commode : la sélection des candidats à l'enseignement supérieur.

Des statistiques prouvent que la plupart des bacheliers ne font pas preuve des qualités et des connaissances que devrait couronner le baccalauréat. Et en l'occurrence, il s'agit moins d'une question de niveau que de la nature même des connaissances. Mais ils n'en sont pas responsables. C'est l'enseignement qu'ils ont reçu depuis les classes primaires qui est en cause. Une réforme de l'ensemble de l'enseignement et donc du baccalauréat est nécessaire, mais combien d'années faudrait-il avant d'en ressentir les bénéfices ? Il serait profondément injuste en attendant de pénaliser les bacheliers.



Photo Elie Kagan

Il est démontré aussi qu'une importante proportion des étudiants admis en Faculté n'obtient pas de bons résultats, et après un laps de temps plus ou moins long, quitte l'enseignement supérieur sans aucun diplôme et sans aucune qualification. Mais seule l'organisation de l'enseignement supérieur porte la responsabilité de ces échecs massifs :

— Manque de personnel enseignant qualifié. Les professeurs sont souvent remplacés par des maîtres-assistants ou assistants et ni les uns ni les autres n'ont reçu la formation pédagogique nécessaire.

— Manque de locaux entassement dans les amphithéâtres ; salles de travaux pratiques ou de travaux dirigés inexistantes ou insuffisantes.

— Anonymat de l'étudiant qui n'a pratiquement aucun contact personnel avec ses professeurs.

— Difficulté d'adaptation pour l'étudiant entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Une année est le plus souvent nécessaire avant que l'enseignement reçu soit assimilé.

— Différence de niveau et d'aptitude des étudiants répartis au hasard dans des sections comportant quelquefois 500 étudiants.

En diminuant le nombre des étudiants admis dans la Faculté des Sciences, on atténuerait momentanément quelques-uns de ces inconvénients, mais le problème resterait posé dans son ensemble. Toutes les statistiques montrent que la France manque de techniciens, de cadres scientifiques, de professeurs d'enseignement secondaire et supérieur, de médecins.

C'est donc un problème national d'empêcher la sélection des bacheliers **AVANT L'ENTREE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.**

Cette décision compromettrait l'avenir de milliers de jeunes, freinerait à plus ou moins longue échéance l'expansion industrielle et économique de la France, contribuerait à augmenter le chômage et constituerait un énorme recul du point de vue scientifique.

Par contre, la solution constructive serait de rendre effective **L'ORIENTATION** des étudiants au cours d'un premier cycle d'enseignement qui comporterait par exemple des sections scientifiques et des sections technologiques dans le même établissement, la même ville ou la même région.

La réforme Fouchet — que nous contestons fondamentalement — est maintenant appliquée et pour plusieurs années vraisemblablement. Elle comporte un premier cycle de deux ans. D'autre part, la formation prévue dans les Instituts Universitaires de Technologie comporte aussi deux années d'études après le baccalauréat. Si le programme de la première année de premier cycle était un

programme-test qui déterminât les aptitudes des étudiants, soit pour des études à caractère abstrait, soit pour des études plus appliquées, au lieu d'être conçu pour l'élimination des candidats incapables de s'adapter aux études supérieures, il serait facile à la fin de la première année de premier cycle, d'orienter les étudiants vers trois voies différentes :

— 2^e année du premier cycle de Faculté pour ceux qui ont révélé des aptitudes et des résultats suffisants pour les études scientifiques ; 2^e année des I.U.T. pour ceux qui, d'après leurs aptitudes et leurs résultats seront plus à l'aise dans des études plus appliquées ou technologique école professionnelle pour les étudiants qui n'ont pas les aptitudes nécessaires pour s'adapter à l'enseignement supérieur et en tirer profit. Au bout d'un an ou deux de formation spécialisée, ils pourraient obtenir un brevet professionnel leur permettant d'entrer dans la vie active avec une qualification dans le secteur secondaire ou tertiaire.

Ces projets demanderaient évidemment de la part du gouvernement des efforts budgétaires et une organisation plus coûteuse que d'adopter la solution d'un barrage avant l'entrée dans l'enseignement supérieur. Si la sélection est décidée, elle ne coûtera rien à l'Etat.

Par contre, l'organisation réelle de l'orientation demanderait des efforts.

Il faudrait par exemple construire ou ouvrir rapidement dans la région parisienne, pour la rentrée 1968, assez d'établissements de premier cycle scientifique (M.P., P.C., C.B., B.G. et C.P.E.M.) pour accueillir tous les bacheliers qui désireraient s'y inscrire.

Il faudrait que les Départements d'I.U.T. offrent suffisamment de places pour que tous les bacheliers et les titulaires de brevets de techniciens puissent y être admis. Les I.U.T ont été créés à grand

renfort de publicité. Il était prévu qu'ils accueilleraient en 1972, environ 175 000 étudiants. En avançant ces effectifs on oubliait de préciser que d'autre part les sections de Brevet de Techniciens Supérieurs seraient supprimées progressivement et comptaient dans cet effectif. En réalité, les I.U.T. n'admettent qu'un nombre ridiculement restreint d'élèves. En 1966-1967 les Départements d'I.U.T. offraient 150 places pour toute la région parisienne. En 1967-1968, la capacité des I.U.T. a peu augmenté. Par exemple, un secteur de grand avenir comme l'Informatique disposait de 36 places pour Paris. Le résultat immédiat est qu'il est presque aussi difficile d'entrer dans un I.U.T. que dans une classe préparatoire aux Grandes Ecoles.

Il faudrait organiser l'information efficace des étudiants en leur signalant à tous les niveaux d'études les débouchés possibles et souhaitables et leur indiquer aussi les secteurs vers lesquels ils ne doivent pas se diriger faute de possibilités.

Si toutes ces conditions étaient remplies, l'enseignement supérieur pourrait enfin accomplir sa mission :

- faire vivre une culture ;
- former des maîtres ;
- poursuivre la recherche et en même temps donner aux étudiants une qualification qui les prépare à un métier de type supérieur selon leurs goûts et leurs possibilités au lieu de les traumatiser avec la continuelle sélection par l'échec qui est de règle jusqu'à présent.

Il est certain que la politique gouvernementale ne choisira pas les voies difficiles de l'orientation.

Le ministre de l'Education nationale préférera se servir du prétexte des difficultés de la Faculté des Sciences de Paris, pour mettre en place un système de sélection qui sera imposé à toute la France et pour longtemps.